

Le foncier rural : une thématique clé pour la recherche et le développement

La question foncière en milieu rural est cruciale pour les populations et les gouvernements du Sud. Le foncier est le support des activités agricoles, pastorales, forestières ou extractives. Il est porteur d'enjeux économiques, mais aussi environnementaux, politiques et socio-identitaires.

Ces enjeux sont encore plus vifs dans le contexte contemporain, marqué par une pression accrue sur les ressources naturelles, une marchandisation croissante de la terre, une forte demande en terre de nouveaux acteurs économiques, tant nationaux qu'internationaux, l'émergence de nouveaux acteurs juridiques et des évolutions rapides des politiques foncières et des institutions de régulation foncière.

Un pôle de recherche et d'animation scientifique sur le foncier rural dans les pays du Sud

La question foncière mobilise différentes équipes au sein des institutions d'Agropolis, le campus de recherche sur le développement rural de Montpellier. Crée en 2011, le GIS *Pôle de recherche sur le foncier rural dans les pays du Sud* propose de structurer, dynamiser et rendre plus visibles les collaborations entre ces équipes.

Les activités conduites au sein du pôle portent sur le foncier rural – agricole, pastoral ou forestier – étendu à ses relations avec le périurbain, les zones côtières et les activités extractives, dans les pays du Sud. Elles mobilisent et combinent différentes approches relevant des sciences sociales et des sciences du vivant.

pole.foncier@mshsud.org

www.pole-foncier.fr



Objectifs et activités

Pour de nombreux chercheurs et enseignants chercheurs d'Agropolis – basés à Montpellier ou en affectation à l'étranger –, la thématique foncière est un objet d'investigation central ou secondaire. L'objectif majeur du pôle est de *renforcer les synergies entre ces chercheurs*, afin de favoriser le renforcement d'une communauté épistémique. La localisation montpelliéenne du pôle n'exclut en rien des *collaborations fortes avec des chercheurs non montpelliéens*.

En articulation étroite avec l'activité de recherche de ses membres, le pôle assure des activités de recherche, d'animation scientifique, d'enseignement et de formation, d'expertise et de diffusion et partage de l'information. Ses objectifs principaux sont :

- *conférer plus de visibilité aux travaux sur le foncier, produits au sein du collectif et des réseaux auxquels il participe ;*
- *faciliter les partenariats et les échanges avec les établissements de recherche et d'enseignement en France ou à l'étranger, les bailleurs, les experts et les acteurs du développement des pays du Nord et du Sud, ainsi que les gouvernements du Sud, producteurs de politique foncière ;*
- *construire une offre concertée d'encadrement scientifique et de formation ;*
- *faciliter des réponses à des appels d'offre pour des projets de recherche ou d'expertise, en lien avec les thématiques de recherche traitées au sein du pôle et en coordination avec des organisations partenaires en France et à l'étranger ;*
- *renforcer la sensibilisation des institutions de recherche et d'enseignement, ainsi que des décideurs politiques du Nord comme du Sud, à la thématique foncière, du point de vue des politiques de développement comme de la recherche.*

• **Recherche**

Le Pôle encourage la production scientifique de ses membres, à travers des publications individuelles ou collectives d'articles scientifiques, d'ouvrages ou de chapitres d'ouvrage. Il accueille des chercheurs et enseignants-chercheurs partenaires, en particulier du Sud, en séjours scientifiques.

L'activité de recherche s'accompagne de l'édition d'une collection de documents de travail, « Les Cahiers du Pôle Foncier », mise en ligne sur le site internet du Pôle (www.pole-foncier.fr).



• **Animation scientifique**

Cette activité repose sur les dispositifs suivants :

- des *journées thématiques* trimestrielles d'une journée, ouvertes aux chercheurs, enseignants, experts et acteurs du développement ; ces ateliers s'organisent autour de quatre thèmes fédérateurs : les politiques foncières, les marchés fonciers, les conflits fonciers, ainsi que le rôle des macro-acteurs (firmes nationales ou internationales, ONG) dans les dynamiques foncières. En raison des liens étroits entre foncier et eau, des ateliers thématiques sont régulièrement organisés en partenariat avec le Costea (Comité Scientifique et Technique Eau Agricole).
- les *Journées Doctorales Foncier*, manifestation annuelle de 4 jours consacrée à la présentation des recherches conduites dans le champ foncier par des doctorants relevant d'institutions françaises ou étrangères. Ces journées s'accompagnent d'un cycle de conférences plénières assurées par des chercheurs confirmés.

Les conférences organisées par le Pôle sont retransmises en direct et peuvent être visionnées ultérieurement en streaming sur : <http://www.mshsud.tv/>

• **Enseignement et formations**

Un objectif du pôle est d'enrichir de façon coordonnée l'offre de formation sur le foncier dispensée à Montpellier et de poursuivre le développement de celle-ci à l'étranger, en partenariat avec les institutions de formation et d'enseignement des pays concernés.

Les formations et enseignements s'adressent à des étudiants (élèves ingénieurs, licence, M1, M2, cours des écoles doctorales) et à des professionnels (formation continue, modules spécifiques).

• **Expertise et accompagnement des acteurs du développement**

Le pôle fonctionnant comme un réseau de compétences, cette activité inclut la réponse à des appels d'offre et la réalisation d'expertises en lien avec les activités de recherche.

Le pôle vise un *partage de l'information, une coordination et une recherche de partenariats avec les organisations existantes spécialisées dans l'expertise sur le champ foncier dans les pays du Sud*. Ce réseau de compétences s'appuie sur des dispositifs de recherche-développement implantés dans les pays partenaires afin de créer ou de consolider une capacité d'appui-conseil dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques foncières innovantes dans les pays du Sud. Ce dispositif permet en retour un accès à une information actualisée sur la thématique foncière.



Partenariats

Le pôle associe à ses activités des *partenaires du Sud et des territoires d'Outremer* avec lesquels ses membres sont en interaction forte (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Madagascar, Sénégal, Mexique, Nouvelle-Calédonie).

Il entretient des relations étroites avec des *institutions françaises* (les *universités* comme Paris 1-LAJP ou Paul Valéry-Montpellier, les *centres de recherche* tels que l'INRA, les *associations et bureaux d'étude* comme le GRET, l'IRAM ou AGTER) et *internationales* (comme la FAO ou la Banque Mondiale) partageant un fort intérêt pour le foncier.

Il développe des échanges avec les *réseaux et associations* existants : réseaux FonciMed et SHS-REDD-Med, International Land Coalition, Hub Rural de Dakar, etc.

Le Pôle a établi un partenariat privilégié avec le *Comité Technique Foncier et Développement*, qui se réunit, sous l'égide du MAEE et de l'AFD pour assurer un appui à la politique française de coopération dans le domaine du foncier dans les pays du Sud. Il participe activement aux activités du Comité et organise des ateliers communs.

Dispositif institutionnel et gouvernance

Le Pôle est constitué en Groupement d'Intérêt Scientifique. Il est ouvert aux institutions de recherche et d'enseignement supérieur de Montpellier. Actuellement, il réunit les institutions auxquelles appartiennent les chercheurs et enseignants-rechercheurs à l'origine de cette initiative : le *CIRAD, l'IAMM, l'IRD et SupAgro Montpellier*.

Le GIS est accueilli au sein de la *Maison des Sciences de l'Homme Sud de Montpellier* et bénéficie d'appuis structurels fournis par ses institutions de tutelle, la MSH Sud, ainsi que le Comité Technique Foncier et Développement.

